



NO. DE RÉUNION : 55	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	24 mai 2018
Procès-verbal de la 55 ^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec		

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l’APIBQ		
DATE :	24 mai 2018, 16h30-18h00		
LIEU :	Rencontre en personne à :		
	GBM 6200, boulevard Taschereau Brossard J4W 3J8	QUORUM (Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l’absence du président forment quorum)	
		EXÉCUTIF:	PRÉSENTS POUR LE QUORUM
		Benoît Nantel	Benoît Nantel (tel)
		Claude Pérusse	Claude Pérusse
		Francis Bélanger	Francis Bélanger (tel)
		Jean-François Dubé	
		Joël Girard-Lauzière	Joël Girard-Lauzière
		Manon Rouleau	
		Mohcine El-Garch	Mohcine El-Garch (tel)
		Oualid Albaz	
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Richard Tremblay	
		INVITÉS:	PRÉSENTS
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	Martin Cyr
		Sébastien Poitras	
		Jacynthe Tessier	
		Gnahoua Zoabli	Gnahoua Zoabli



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 55

Procès-verbal de la 55^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

24 mai 2018

	Ordre du jour proposé	
1.	Mot de bienvenue	Mohcine El Garch (5 min)
2.	Acceptation de l'ordre du jour	Mohcine El Garch (5 min)
3.	Adoption du procès-verbal du CA # 53 du 15 mars 2018	Mohcine El Garch (30 min)
4.	Adoption du procès-verbal du CA # 54 du 12 avril 2018	Benoit Nantel (10 min)
5.	Affaires découlant du procès-verbal du CA du 12 avril 2018	Mohcine El Garch (10 min)
6.	Site Web	Benoit Nantel
7.	Planification du colloque 2018 • Point de suivi	Martin Cyr
8.	Cadre de représentation de remboursement des dépenses	Manon Rouleau
9.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)
10.	Varia	
11.	Prochaine rencontre : le 21 juin 2018	
Rédactrice	Brigitte Reynaud	



NO. DE RÉUNION : 55	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	24 mai 2018
----------------------------	---	--------------------

Procès-verbal de la 55^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Mohcine El Garch souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d’administration, l’ordre du jour est proposé.	Mohcine El Garch	
2. Acceptation de l’ordre du jour	L’ordre du jour est présenté par M. El Garch. B. Nantel demande l’ajout d’un point qui sera traité en point 6 : Site Web F. Bélanger demande l’ajout d’un point qui sera traité en varia : Achats regroupés FMSQ. Proposé par M. El Garch, secondé par C. Pérusse, l’ordre du jour ainsi modifié est accepté à l’unanimité.	Mohcine El Garch	
3. Adoption du procès-verbal du CA # 53 du 15 mars 2018	M. El Garch revient sur l’approbation du procès-verbal du CA # 53 du 15 mars 2018. <i>Point 5, p 5 - Présentation de Ir Martin Benoît Gagnon</i> M. El Garch vient d’envoyer à M. B. Gagnon la section qui le concernait, mais il reste toujours en attente de sa réponse. L’approbation du PV est reportée au mois prochain.	Mohcine El Garch	BR : ajouter un point au prochain CA
4. Adoption du procès-verbal du CA # 54 du 12 avril 2018	<i>Point 4, p 6 – Point de retour sur la résolution du président</i> B. Nantel revient sur le libellé de la résolution qui a été adoptée lors d’une précédente séance du CA. Il interprète cette adoption de résolution comme une modification de règlement. Il propose d’approuver simplement la résolution proposée par P. Laporte un peu plus haut, soit : <i>La proposition de P. Laporte est la suivante :</i> <ul style="list-style-type: none">- Ne pas changer le cadre choisi par les membres;- Définir le noyau dur, être actif professionnellement, être membre de l’Ordre;- Adopter une conception large du génie biomédical. M. El Garch précise qu’il avait été convenu qu’un astérisque soit ajouté au texte initial de la définition du membre régulier pour préciser qu’on s’entend sur le fait que, concernant le diplôme universitaire terminal en génie		



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 55

Procès-verbal de la 55^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

24 mai 2018

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>biomédical reconnu au Québec, la formation en génie biomédical s'entendait au sens large.</p> <p>Après discussions, M. El Garch propose d'annuler la résolution adoptée au cours du PV # 53 et d'adopter une nouvelle résolution suggérée par P. Laporte au cours du prochain CA du mois de juin 2018. Le PV # 54 sera modifié en conséquence.</p> <p><i>Point 7, p 6 – Planification du colloque 2018</i></p> <p>Corriger la coquille « colloque 2918 »</p> <p>Proposé par C. Pérusse, secondé par P. Laporte, le procès-verbal du CA #54 du 12 avril 2018 est adopté à l'unanimité avec les modifications demandées ce jour.</p>		BR : ajouter un point au prochain CA
5. Affaires découlant du procès-verbal du CA du 12 avril 2018	<p><i>Point 3, p4 – Retour sur la réponse de l'AQLASS</i></p> <p>M. El Garch a communiqué avec la présidente de l'AQLASS dans l'optique d'une prochaine rencontre. Il ne pourra pas se rendre au congrès de l'AQLASS qui se déroule du 6 au 8 juin 2018, et demande à P. Laporte s'il peut le remplacer en qualité de vice-président. Celui-ci répond qu'il serait souhaitable que les journées d'invitation puissent être partagées avec d'autres, par exemple M. Cyr. M. El Garch validera avec la présidente si cela peut être possible.</p> <p>J. Girard-Lauzières informe qu'il a assisté au colloque de l'ATGBM qui ont souligné sa présence en tant que membre de l'APIBQ et qu'il fera un compte-rendu pour le CA.</p> <p>Le concours étudiant sera réactivé pour les étudiants de Poly, ÉTS et Université de Montréal.</p>	Mohcine El Garch	
6. Site Web	<p>B. Nantel revient sur sa discussion avec Viblog sur les inscriptions au Congrès 2018. La solution proposée d'apporter des changements n'est pas envisageable à la veille du congrès. On continue donc sur le même principe que l'année dernière tout en demandant aux membres d'avoir à la fois de la souplesse et de la discipline. Tout le monde devra s'inscrire, quel que soit son</p>	Benoît Nantel	



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>statut, y compris le jour du congrès. Des codes de réduction vont être créés à cet effet.</p> <p>Après une dernière révision des responsables, la plateforme d'inscription va être ouverte et le programme préliminaire sera affiché.</p> <p>B. Nantel informe également du coût de l'hébergement du forum de discussion qui s'élève à 200\$/an. B. Nantel enverra à l'exécutif le lien de test du forum afin qu'ils puissent l'évaluer.</p>		
<p>7. Planification du colloque 2018</p> <ul style="list-style-type: none">Point de suivi	<p>Il était convenu de repartir sur les mêmes bases et les mêmes budgets que l'an passé. L'assistance de membres a été sollicitée pour la programmation préliminaire, mais seules 2 personnes ont répondu.</p> <p>M. Cyr présente la programmation préliminaire. Des sessions avaient été organisées en parallèle l'an passé, mais on avait constaté une présence faible à chacune. Il est donc proposé de faire une session unique.</p> <p>M. Paul L'Archevêque, dirigeant de L'Innovation en santé et services sociaux a été sollicité pour présenter le mot de bienvenue. L'Agence spatiale canadienne a été également sollicitée.</p> <p>M. Cyr propose d'inviter Cindy Ouellet, athlète paralympique, qui étudie présentement pour un doctorat à l'Université Southern California à Los Angeles en génie biomédical, pour parler de sa conciliation sport-études et de ses exploits sportifs. Un cachet d'un montant de 1000 \$ sera prévu pour elle.</p> <p>M. Cyr demande à l'exécutif s'il souhaite vraiment refaire des sessions en parallèle pour prévoir les réservations d'amphithéâtre.</p> <p>Le CA approuve le principe qu'une seule session sera suffisante. L'exécutif suggère l'organisation d'une table ronde. Également il est conseillé de contacter les personnes qui ont été envoyées à des congrès ou colloques aux frais de l'APIBQ afin qu'elles présentent un retour d'information.</p> <p>Sébastien Sasseville clôturera le congrès par une présentation. Également un budget sera prévu pour les frais de déplacement de Gilbert Farges, de l'Université de Compiègne qui viendra promouvoir l'approche assurance</p>	<p>Martin Cyr/Mohcine El Garch</p>	



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>qualité. Il sera contacté pour voir s'il vient à titre personnel ou à titre de représentant de l'AFIB.</p> <p>Des recherches seront faites pour trouver d'autres propositions de traiteur.</p> <p>Le banquet sera identique à l'année dernière.</p> <p>Un budget de 92 000 \$ de dépenses est prévu. Les commandites couvrent actuellement 40 000 \$. Avec les inscriptions, si la tendance se maintient, on pense dégager environ 15 000 \$.</p> <p>La visite du salon des exposants sera mise en valeur dans la programmation.</p> <p>P. Laporte suggère de se rapprocher d'autres types de commanditaires que les fournisseurs pour le colloque.</p> <p>Également M. El Garch contactera l'AFIB pour leur proposer une invitation pour un de leurs membres.</p> <p>M. Cyr demande du soutien pour Oualid dans sa recherche de commandites.</p> <p>Les montants accordés au concours étudiant seront renouvelés.</p>		
8. Cadre de représentation de remboursement des dépenses	<p>M. Rouleau étant absente ce jour, ce point est reporté à une date ultérieure.</p>	<p>Manon Rouleau</p>	<p>BR : ajouter un point à l'ODJ d'une prochaine rencontre.</p>

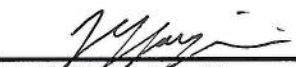


SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
9. Nouveaux membres	<p>Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par M. El Garch en l'absence de B. Nantel.</p> <ul style="list-style-type: none">• Ghada Jerbi, étudiante en sciences biomédicales : acceptée au titre de membre étudiant régulier.• Gisèle Hounye, étudiante en génie biomédical : acceptée au titre de membre étudiant régulier.• Julia Albers, étudiante en médecine : acceptée au titre de membre étudiant régulier.• Thomas Clinton, étudiant en génie biomédical : accepté au titre de membre étudiant régulier.• Sébastien Poitras, ingénieur, accepté au titre de membre régulier en régularisation de son membership.• Karine Richard, ingénieure, acceptée au titre de membre régulier.• Joël Girard-Lauzière, ingénieur, accepté au titre de membre régulier.• Josianne Latour, ingénieure, acceptée au titre de membre régulier.	B. Nantel	
10. Varia	<p>M. El Garch souligne la nomination de Gnahoua Zoabli au titre d'ingénieur biomédical de l'année 2018 et lui adresse, au nom de tout l'Exécutif, ses plus chaleureuses félicitations.</p> <p>F. Bélanger rappelle la réunion du comité Haute Techno. Les allocations des nouveaux PCEM sont sorties à 125 % par rapport aux années antérieures. En revanche les PCFI qui servent à les installer ont été coupés à 75 %. Le Conseil du Trésor a émis des avis aux établissements à l'effet que beaucoup d'argent dormait dans les PCEM et dans les PCFI. Pour les PCEM, il a été démontré que dans plusieurs cas, l'argent avait déjà été engagé soit en appel d'offres, soit en installations. Comme les délais sont très longs, il faut considérer que ces sommes sont engagées, même si elles ne sont pas encore dépensées. Le Conseil du Trésor a donc accepté de maintenir l'entente conclue il y a 5 ans. L'impact de ces allocations sur les établissements varie, mais pour l'instant, aucun problème n'est soulevé. Les établissements déplorent que les PCEM ne soit accordés qu'annuellement alors que les appels d'offres sont conclus pour 2 ans. De ce fait, les établissements ne donnent que des mandats d'intention et ne sont pas sûrs d'obtenir les équipements. Le MSSS va évaluer</p>		



NO. DE RÉUNION : 55	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION Procès-verbal de la 55 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec	24 mai 2018
----------------------------	--	--------------------

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>la possibilité d'octroyer les PCEM pour deux ans à partir de 2019-2020. Le comité en a pris bonne note.</p> <p>La circulaire 2015-22 du 8 mars 2018 a été changée avec l'ajout de 2 équipements. Elle mentionne que tout achat qui n'est pas fait par l'intermédiaire des achats nationaux verra son montant non remboursé et soustrait des PCEM.</p> <p>Les 5 CHU présents à la rencontre ont exprimé leurs difficultés à obtenir des équipements de haute technologie.</p>		
11. Date de la prochaine rencontre du CA	La prochaine rencontre du CA est prévue en personne le jeudi 21 juin 2018, au GBM.		Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 21 h 15			


Joël Girard-Lauzière, secrétaire


Mohcine El Garch, président